

Ecole maternelle WOERTHEL
17, rue de périgueux
67610 LA WANTZENAU
03.88.96.22.73

Compte rendu du conseil d'école du 23 octobre 2012 :

Etaient présents :

Mme Esther THEUREAUX, directrice et maîtresse de la salle 2

Melle Fanny DITTBERNER, maîtresse de la salle 1 les lundis et jeudis et de la salle 2 les vendredis

Melle Sabrina RIEGER, maîtresse d'allemande de la salle 1

Mme Marie-Thérèse KLEIN, adjointe au Maire

Mme GADROY, déléguée de parents de la salle 2

Mme PARESYS, déléguée de parents de la salle 1

M. TORNOW, délégué de parents de la salle 2

Excusées :

Mme Michèle KANNENGIESER, Vice présidente de la commission scolaire

Mme Aurélie LYAUTEY, déléguée de parents de la salle 1

Mme Céline HERDLY, enseignante en congé de maternité

1. Les effectifs actuels, le personnel.

Il y a cette année 3 maîtresses à l'école, 2 classes, 51 élèves, 2 ATSEM et 1 apprentie :

- SALLE 1 : 9 PS + 11 MS + 7 GS = 27 élèves bilingues

Fanny DITTBERNER y assure la partie française les lundis et jeudis. Elle remplace le congé de maternité de Céline HERDLY qui devrait se terminer probablement en décembre avant les vacances. Céline est nommée à titre provisoire pour toute l'année scolaire.

Sabrina RIEGER assure la partie allemande les mardis et vendredis. Sabrina est nommée à titre provisoire pour toute l'année scolaire.

- SALLE 2 : 5 PS + 11 MS + 8 GS = 24 monolingues

Esther THEUREAUX, directrice et maîtresse y enseigne les lundis, mardis et jeudis. Fanny DITTBERNER la complète les vendredis en remplacement de Céline HERDLY.

2 ATSEM exercent à l'école : Colette OUDINET en salle 1 et Cynthia PICARD en salle 2. Nous bénéficions aussi de l'aide d'une apprentie qui prépare le CAP Petite Enfance par alternance : Laura DUTLY. Elle travaille sur les 2 classes.

2. Le projet d'école.

Notre projet d'école intitulé: « **Apprendre à devenir élève et à vivre en collectivité** » est reconduit pour la 3^{ème} année.

Cette année nous continuerons à axer sur le respect des règles et l'apprentissage du métier d'élève.

Nous avons élaboré une espèce de **cahier de comportement** qui consiste en l'évaluation journalière du comportement de l'élève en classe et dans la cour.

A la fin de chaque semaine, les parents recevront le récapitulatif des résultats obtenus par leur enfant dans le cadre du respect des règles de vie de l'école.

Afin de motiver les enfants et de les impliquer dans cette démarche, ils auront le devoir d'accrocher eux-mêmes leur étiquette prénom dans la bonne case (verte, orange ou rouge) en fonction de leur aptitude à respecter les règles énoncées. Le lundi, tous les enfants partent de la case verte, en cas de non respect, ils descendent dans la case orange, puis rouge. En revanche, s'ils respectent bien la règle pendant le reste de la journée, ils peuvent remonter dans la case verte (possibilité de se « racheter »)

Nous envisageons de récompenser les bons comportements à l'aide de bons points pour encourager les enfants respectueux des règles à le rester. Nous réfléchissons encore au fonctionnement de ce système de récompenses.

Les enfants et les parents semblent très satisfaits de ce cahier de comportement.

Un **travail autour des jeux collectifs et des jeux de société** sera mené conjointement pour développer le respect des autres et les échanges. Anne- Catherine METZ, la maman de Lucas, va essayer de nous prêter des jeux de la collection HABA en grand format pour que nous mettions en place des ateliers jeux de société.

Nous travaillerons également autour d'albums qui parlent du respect de l'autre, de l'entraide, de la solidarité car c'est ce qui fait défaut dans nos classes.

3. La coopérative scolaire :

Le 31.08.2011, la coopérative scolaire s'élevait à **3950.17€** contre **5301.99€** au 31/08/2012 soit **1351.82€** de plus cette année.

Cela s'explique par le fait que nous avons touché cette année de la subvention du Conseil Général pour notre sortie en Allemagne de l'année scolaire précédente en avril 2010 de **790€**. Nous avons également bénéficié d'une subvention de **500 €** de l'association des parents d'élèves grâce aux bénéfices de la tombola. Cette subvention a permis de financer des jeux pour la cour et des banquettes pour les coins BCD dans les classes.

Nous avons également bénéficié d'une subvention de la mairie de 594 € pour l'achat de mâneles et pour la sortie à la ferme.

Nous en remercions la mairie et nous en profitons pour renouveler la demande pour l'année à venir.

L'essentiel des achats a été consacré à l'achat de consommables : cadeaux d'anniversaires, Noël, matériel pour la réalisation de bricolages de fêtes, chocolats de pâques, etc.

Comme le solde est très positif cette année, la coopérative scolaire pourra participer au financement des spectacles car les tarifs sont élevés pour les petites écoles rapporté au faible nombre d'élèves.

4. Rattrapage de l'allongement des vacances de la toussaint et pont de l'ascension:

Les vacances de la toussaint ont été allongées de 2 jours, initialement nous aurions dû retravailler jeudi 8 novembre et non lundi 12 novembre. Pour rattraper ces 2 journées, les élèves finiront l'école le vendredi 5 juillet et non le jeudi 4 comme c'était prévu initialement. Mais il faut encore rattraper la 2^{ème} journée et pour ce faire il faut choisir entre le mercredi 3 avril ou le mercredi 22 mai. En fonction des réponses des différentes écoles de l'académie, Monsieur L'inspecteur définira son choix. Il s'agit donc pour nous d'émettre une préférence. Le conseil d'école propose que la 2^e journée de rattrapage ait lieu le mercredi 22 mai pour éviter 2 mercredis consécutifs de classe.

En ce qui concerne le pont de l'ascension le vendredi 10 mai, le conseil d'école y est favorable car nous pensons que de toute façon il risque d'y avoir un fort taux d'absentéisme comme le mercredi 8 mai est férié. Cela fera donc 5 jours consécutifs de congé. Un accueil périscolaire sera proposé pour les enfants dont les parents travailleront. Les cours seront nécessairement reportés au mercredi 27 mars 2013.

5. Les projets pour l'année : spectacles, baby-gym, St Nicolas, Noël, fête de fin d'année, etc.

- Le cycle baby-gym a été finalement pu être reconduit depuis le 24 septembre pour tous les MS et GS de l'école soit 37 enfants. Nous avons décidé cette année de limiter le cycle à 7 séances afin d'éviter la lassitude et la fatigue des enfants donc jusqu'au lundi 19 novembre.

Nous remercions Colette Rott, Lucie Vérinaud et les quelques parents qui nous accompagnent parce que nous avons peu de volontaires et il y a besoin de beaucoup de monde sur place pour sécuriser les différents ateliers.

- La Saint Martin : A l'occasion de cette fête d'origine allemande l'association des parents d'élèves organise cette année pour la 1^{ère} fois une fête des lumières vendredi 16 novembre à 16h 30. Un défilé aux lanternes sera proposé au départ à l'école Ill et Ried et se terminera au marché. Un goûter sera offert aux participants. Les 2 périscolaires y participent. A l'école Woerthel nous avons fabriqué des lanternes, expliqué l'histoire de Saint martin et appris quelques chansons. Nous espérons que nos enfants seront nombreux à y participer avec leurs parents.

- Nous attendons comme les années précédentes, le passage du **St Nicolas jeudi 6 décembre**. Il passera dans les 2 écoles maternelles, Mme Donadel doit encore l'appeler. Nous sollicitons la mairie pour le financement des mâneles et l'en remercions par avance.

- **Pour Noël**, comme l'an passé, l'association des parents d'élèves organisera un petit **goûter de Noël** au cours duquel les enfants chanteront quelques chants de Noël et offriront à leurs parents le cadeau qu'ils ont fabriqué.

Comme les années précédentes, les parents seront sollicités pour apporter des petits gâteaux, boissons, etc.

La date retenue est le **JEUDI 20 décembre 2012 à 16h**.

Spectacle de Noël offert par la commune :

- Dans le cadre des festivités « Strasbourg capitale de Noël », la Mairie offrira cette année aux 3 écoles le spectacle de Noël et nous l'en remercions par avance.

Il s'agit d'un conte musical intitulé « **Clown Souris** » à partir du conte traditionnel de « La grande chaussette du père Noël ». Il devrait avoir lieu le **JEUDI 13 DECEMBRE 2011 à 10 h** à l'Espace Culturel le Fil d'eau.

6. Travaux :

Les travaux d'isolation de la toiture au dessus des toilettes ont été **réalisés** pendant les grandes vacances. Les fissures des plafonds ont été réparées et un faux plafond a été installé. Nous remercions la commune.

Nous faisons aussi remarquer que dans la cour, **le bac à fleurs** au niveau de l'arrondi de la salle de jeu est **de plus en plus détérioré** et cela devient vraiment dangereux pour les enfants car de la ferraille en sort. Ce problème a déjà été signalé l'an passé et des travaux de sécurisation et consolidation s'impose maintenant pour des **raisons évidentes de sécurité**. Une demande écrite sera adressée au personnel municipal pour ces vacances.

Les enseignantes **réitèrent leur demande concernant la peinture des salles de classe**.

Nous faisons aussi remarquer que **notre grillage est de plus en plus rouillé** et cela choque beaucoup plus depuis qu'il y a le beau grillage de la micro-crèche. Il faudrait aussi à terme envisager de le changer ou tout au moins de le repeindre.

Le Conseil a débuté à 17h 15 et s'est terminé vers 18h 50.

Compte rendu rédigé par Esther THEUREAUX et approuvé par l'équipe éducative et les délégués de parents.